

Comment le zoo de Thoiry gère ses pics d'activité saisonniers

Le parc animalier a mis en place une solution de gestion des temps et des plannings de son personnel et l'a interfacée avec son logiciel de paie.

Dans le parc de Thoiry, situé dans les Yvelines, les animaux sont particulièrement calmes en cette fin janvier. Peut-être est-ce dû à l'absence de visiteurs, le parc étant fermé durant cette période hivernale. « Nous avons une activité saisonnière par nature. Les effectifs du parc passent de 50 collaborateurs permanents hors saison à environ 150 personnes en été. Nous embauchons par exemple des étudiants pour des jobs d'hôtes ou d'hôtesse de caisse », explique Sandrine Dubreucq, assistante RH du parc de Thoiry.

Les vacataires recrutés pendant la saison travaillent la plupart du temps sur des horaires variables. Certains sont payés sur une base mensuelle, d'autres sur une base horaire. Des spécificités qui compliquent particulièrement la tâche du service RH pendant la saison, tant pour l'organisation et le planning du personnel que pour la gestion des paies réalisée en interne. Et pour alourdir le tout, « la réglementation liée à l'émission des bulletins de paie est plus compliquée en France qu'ailleurs. Les bulletins peuvent parfois nécessiter deux feuilles », insiste Sandrine Dubreucq. Autant de raisons qui ont motivé le parc de Thoiry à mettre en place de nouveaux outils destinés à faciliter cette gestion.

Les motivations du parc zoologique dépassaient la seule gestion de la paie. Un logiciel dédié à la gestion des temps de présence et du planning était déjà en place. Une solution pas très souple, et au final obsolète, notamment parce qu'elle ne facilitait par l'organisation des plannings d'ac-



© Arthur Boulin / Parc et Château de Thoiry

tivité. En 2012, le parc décide de passer sur une solution en mode Saas (Software as a service). Le logiciel de gestion des temps Zeus, distribué par Deho System, est choisi. À partir de données remontées par les badgeuses, cet outil calcule et optimise les temps de présence et d'absence des salariés en respectant les spécificités de la réglementation française. Il intègre également les règles propres du parc en termes de RTT, d'heures supplémentaires, d'horaires cycliques, d'annualisation, de gestion des jours fériés, etc. L'outil est utilisé par le service RH pour gérer comme pour visualiser toutes les données liées aux temps de travail, ou encore pour accorder les autorisations d'absence. L'application est également utilisée par les responsables d'équipes. « Ils utilisent un module complémentaire appelé Planning Opérationnel pour organiser les activités », détaille Sandrine Dubreucq. L'outil permet de repérer aisément un sur-effectif ou au contraire un sous-effectif.

Grâce à une passerelle avec Sage, le logiciel de paie exploité par le parc, la réalisation des fiches de paie est automatisée. « Il reste nécessaire de vérifier le pointage correspondant aux heures réellement effec-

tuées », précise l'assistante RH. Une opération facilement accessible à partir des tableaux de pointage disponibles dans l'outil. « Désormais, finies les double-saisies ! », se félicite-t-elle.

La réalisation des fiches de paie ne prend plus que quelques minutes en principe. « Seules certaines données, comme les primes, nécessitent encore une intervention », poursuit Sandrine Dubreucq. Des gains de temps notables. « Auparavant, il fallait compter entre trois et cinq jours chaque mois », ajoute-elle.

Le parc fermant du 11 novembre à la mi-février, « nous avons profité de cette période, l'année dernière, pour tester et mettre en place Zeus, indique Sandrine Dubreucq. L'outil a fonctionné immédiatement ». Dans un second temps, le service RH a suivi une formation de deux jours, une formation courte de par la facilité de prise en main du logiciel. Depuis, « nous contactons Deho System ponctuellement en cas de problèmes d'utilisation. Un point annuel est également prévu pour définir les besoins futurs », conclut l'assistante RH. Le parc de Thoiry est fin prêt pour la nouvelle saison qui vient de s'ouvrir. ~

Patrick Brébion

